

CAHIER DE LIAISON DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

SOMMAIRE DU NUMÉRO XXIII

<i>Un discours du philosophe George Lespinasse Fonsegrive</i>	1
<i>Histoires farfelues</i>	7
<i>Situation financière</i>	8
<i>Appel du Trésorier</i>	9
<i>Lauréats de l'Association</i>	9
<i>Membres d'honneur</i>	10
<i>Conseil d'Administration</i>	11
<i>Assemblée générale du 17 décembre 1950</i>	12
<i>Réunions du Conseil d'Administration</i>	12
<i>XXIV^e banquet et discours</i>	13
<i>L'École pestalozzienne de Bergerac par M. Louis Béchet</i>	17
<i>La section girondine</i>	25
<i>Nécrologie</i>	26

42^e ANNÉE

1951

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ
103, RUE VALETTE, 103
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac le novembre 1951

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 16 décembre.

Elle sera présidée par notre camarade Henri de Pourquery de Boisserin, chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918, Médaille de la France Libre, Officier du Ouissam Alaouite Chérifien, Conseiller à la Cour d'Appel de Bordeaux, Président des Cours d'Assises de la Charente et de la Dordogne, Diplômé des Sciences Politiques, ancien Maître de Conférence de Droit Criminel à l'institut des Hautes Etudes Marocaines.

Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une classe, au Collège, rue Lakanal.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée Générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'Hôtel de Bordeaux n° 38, place Gambetta.

L'ensemble total des frais sera de 800 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 9 décembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :
Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Les camarades désireux, le cas échéant, de prendre la parole au banquet sont instamment priés de le faire connaître à l'avance au Conseil d'Administration. Il est inutile de rappeler que le président du banquet est toujours le dernier à parler.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

PROCURATION

Le soussigné (1).....
donne pouvoir à M. (2).....
pour le représenter à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens Élèves du Collège Henri IV de Bergerac du 16 décembre 1951 et :

- 1° Approuver le rapport moral du Secrétaire général;
- 2° Approuver le rapport financier du Trésorier;
- 3° Élire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. BARTHE, BOURZAC et DE MESLON sont sortants (3), M. Albert VÉDRINES, déjà désigné par cooptation l'an dernier, doit remplacer définitivement M. MIRABEL décédé.
- 4° Adopter diverses questions.

A....., le..... 1951.

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Incrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils peuvent être réélus.

Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette, BERGERAC.

DISCOURS SUR MAINE DE BIRAN

prononcé le 6 août 1877, à la distribution solennelle des prix de notre Collège, par le célèbre LESPINASSE-FONSEGRIVE, qui était alors professeur de philosophie à Bergerac.

Avec l'aide de l'aimable M. P.-A. JOUANEL, un grand ami de l'Association, nous avons eu la joie de découvrir dans les riches archives de la Ville de Bergerac, ce remarquable discours de George LESPINASSE-FONSEGRIVE. Nos remerciements vont à ses enfants et en particulier au général, animateur de la Croix-Rouge Française, qui a bien voulu nous donner lui-même, en son nom personnel et au nom de son frère et de ses sœurs, l'autorisation de publier cette œuvre précieuse et probablement inédite de leur père. LESPINASSE-FONSEGRIVE parle de MAINE DE BIRAN comme d'un philosophe « respecté » ayant ainsi le singulier mérite d'avoir présenté il y a 75 ans la gloire dont il jouit maintenant. Il est même vraisemblable qu'un demi-siècle plus tard l'auteur n'aurait peut-être pas modifié son texte tant il avait trouvé la note juste en 1877. En effet, l'existentialisme contemporain après l'éminent historien de la philosophie qu'est Henri GOUIER, après l'illustre Victor DELBOS, son prédécesseur, a su discerner en Maine de Biran le plus profond et le plus clairvoyant des précurseurs de la philosophie de notre époque. Grâce à MAINE DE BIRAN, Bergerac, sa ville natale est devenue au jugement de tous, l'une des sources les plus pures où se puisse approvisionner non seulement la pensée française, mais la pensée de tous les temps et de tous les pays. Grateloup est devenu un Haut-Lieu de la philosophie où tous les admirateurs de MAINE DE BIRAN sont reçus avec l'amabilité souriante de Monsieur et de Madame DE RAMEFORT. LESPINASSE-FONSEGRIVE n'est pas sans analogie avec le grand philosophe qu'il célèbre. Actuellement il est admiré de tous ceux qui sont curieux de l'évolution de la pensée française et chrétienne à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle: Mais il se pourrait que bientôt ce penseur, très connu certes de tous les philosophes, mais insuffisamment connu du grand public, ait comme MAINE DE BIRAN, la consécration d'une tardive, mais éclatante renommée. Il est en effet certain que cet esprit aussi clair, aussi rigoureux qu'audacieux et fervent, recevra avant longtemps l'hommage qu'il mérite. On peut dire que LESPINASSE-FONSEGRIVE est destiné à devenir l'un des philosophes classiques le plus honoré de France.

MESSIEURS,

Auquel m'arrêter de tous les hommes illustres dont s'honore le Périgord, pour appeler sur sa mémoire l'attention de cette assemblée? Fénelon m'attire et me charme, mais vous traduire son génie, ne serait-ce pas au-dessus de mon expérience et de mes forces?

— Belzunce ravit mon admiration par l'héroïsme de sa vie, mais son souvenir est dans toutes les mémoires, son éloge dans tous les cœurs. — Cyrano est une espèce d'Aristophane gascon, auquel n'a manqué peut-être que la persévérance studieuse pour atteindre au génie, mais vous redire ses plaisanteries burlesques, serait-ce digne de la solennité qui nous rassemble? — Bertrand

de Born, qui porte sur son armure de chevalier une vielle de troubadour, transporte mon imagination; mais conviendrait-il à la paix de cette fête d'y célébrer le nom de ce poète brouillon et guerrier? — Si je me tourne, dans mon indécision, du côté de ce jeune Etienne de la Boétie, de ce fier et libre génie, auquel sa ville natale dresse en ce moment une statue, il m'indiquera son inséparable ami. Celui-ci, homme au fin visage, à l'œil vif, au sourire empreint d'une raillerie douce, repose sa main nonchalante sur un volume manuscrit intitulé : « *Essais* ». Je l'interroge, il me répond : Que sais-je?

Que sais-je moi-même, messieurs? Ne trouverai-je donc pas une mémoire illustre et sans tache, à laquelle je puisse m'arrêter? Je voudrais, afin de la proposer, pour modèle à ces jeunes gens, une mémoire paisible et studieuse, la mémoire d'un homme chercheur assidu et infatigable ami de la vérité. C'est dans votre ville même que je la trouve, rappelée par un de vos boulevards; il porte le nom d'un philosophe votre compatriote et presque votre contemporain; c'est le nom d'un psychologue attentif, d'un penseur respecté; le premier en France il a commencé, contre les tendances matérialistes du dernier siècle, cette réaction spiritualiste, à laquelle l'Université s'est toujours fait gloire d'avoir contribué par la voix de ses plus éloquents professeurs. Cet ami de la vérité, ce psychologue, ce penseur, ce philosophe, c'est Maine de Biran.

Maine de Biran est né à Bergerac, le 29 Novembre 1766. Au sortir de ses classes, faites avec succès chez les doctrinaires de Périgueux, il servit dans les gardes-du-corps de Louis XVI. Son service l'appelait donc à la cour; il y plut par l'agrément de son esprit et les grâces de sa personne. Il avait alors, de son aveu même, « la prétention d'être placé au premier rang par les qualités « agréables et solides, par la beauté du corps, de l'esprit, de l'âme ».

Entraîné un moment, quoique d'une nature exquise et peu faite pour les extrêmes, il voulut être aussi le premier par les passions, prenant fausement, comme il le reconnut plus tard, la passion pour la mesure de l'énergie. — Il ne conserva de son séjour à Versailles et à Trianon que cette urbanité charmante, cette parfaite politesse, cette élégance facile, qui faisaient alors de la société française la première des sociétés par la distinction du commerce et la douceur des relations.

Blessé aux journées des 5 et 6 octobre 1789, Maine de Biran fut licencié avec les gardes-du-corps, et il passa les temps de la Révolution dans son domaine de Grateloup, tranquille à l'abri de son obscurité.

C'est dans cette retraite qu'il se posa le problème de sa destinée, qu'il sentit le besoin de rechercher ce qui fait le bonheur ou le malheur de l'homme, et « jusqu'à quel point l'âme est active et peut modifier elle-même ses impressions extérieures. » Doué de cette puissance de réflexion méditative qui fait le penseur et le philosophe, il voulut étudier l'homme lui-même, et pour cela il se retira dans l'analyse exacte et minutieuse des divers états de son être, de son *moi*; *il se regarde couler*, dit-il, *comme les flots d'une rivière*. Suivant la route indiquée par Socrate et par Descartes, il fut psychologue avant de devenir philosophe.

Je ne le suivai pas dans ses travaux de membre du Conseil des Cinq-cents sous le Directoire, de Sous-Préfet de Bergerac, de membre du Corps législatif sous le premier Empire, de conseiller d'Etat, de questeur ou de simple député

sous la Restauration; la gloire de Maine de Biran est tout entière pour moi dans sa vie intérieure, dans l'évolution de sa pensée, et dans les conséquences de ses découvertes sur la philosophie contemporaine.

C'est l'histoire d'une âme et non celle d'un homme que je veux retracer ici. Cette âme à la recherche d'elle-même vous apparaîtra d'abord obscurcie et comme voilée à ses propres yeux par les influences des sens; puis, se saisissant par le témoignage de son intrinsèque activité, elle affirmera sa réalité spirituelle pour se comprendre enfin comme sujet moral soumis à la loi d'un Être supérieur et créateur. Parti de lui-même, Maine de Biran aboutit à Dieu. L'homme qui devait finir ses jours dans la lecture de « l'Imitation » avait commencé de philosopher sous les auspices de Condillac.

Condillac, en effet, Messieurs, régnait en maître sur la philosophie à la fin du siècle dernier. Ses analyses hypothétiques et si rigoureuses en apparence, la simplicité ingénieuse de ses théories superficielles, la clarté de son exposition, l'assimilation facile de sa doctrine, tout en lui devait charmer une société amoureuse de savoir et trop frivole pour vouloir se donner la peine que nécessite la science. Les ouvrages de Condillac firent pour la philosophie ce que les « Mondes » de Fontenelle avaient fait pour l'astronomie. Tout était simplifié, rendu accessible. Ces difficiles problèmes sur la substance qui avaient divisé Descartes, Spinoza et Leibnitz, rêveries métaphysiques! Ces discussions épineuses sur l'innéité des idées, sur les vérités primitives et leurs caractères, inutiles occupations! La statue répondait à tout. Qu'est-ce que l'idée? Une sensation. — L'attention? Une sensation transformée. — Le jugement? Deux sensations réunies en une seule. — Le désir? Une sensation agréable ou désagréable. — La volonté? Une transformation du désir et encore une sensation. — La vie humaine n'était plus dès lors qu'une longue suite de sensations. Sentir le plus possible devait être la morale de cette philosophie et son esthétique devait se réduire à procurer à l'homme la plus grande intensité possible de sensations. — Aussi voyait-on sans surprise les belles dames se presser autour de l'échafaud de Lally-Tolendal, et s'est-il rencontré des admirateurs pour saluer dans la Convention le plus sublime des artistes parce qu'elle a su donner à la France le drame de la Terreur.

Maine de Biran, au début de sa carrière philosophique, n'a pas le moindre doute sur la valeur de l'analyse de Condillac. Il conclut en 1794 avec ce Cabanis qu'il combattra plus tard, que « toutes les opinions, toutes les affections ne sont, ainsi que le bonheur même, que des effets de l'organisation ». Il ne voit alors dans le sujet humain qu'une des trois vies qu'il distinguera plus tard, « *la vie animale* », dont il complète les phénomènes par ceux qui constituent la partie inférieure et purement sensitive *de la vie de l'homme*. La vie animale n'est composée que de ces mille impressions confuses qui affectent nos organes sans que nous les sentions, de ces mouvements sourds qui forment le domaine de l'instinct et de l'inconscient et sur lesquels l'Allemagne tente aujourd'hui de fonder une philosophie nouvelle. La conscience vient ensuite, par un effort propre, s'ajouter à ces données primitives et les élever au rang de sensations; l'animal, dominé par l'instinct est devenu l'homme non encore intelligent et libre, mais sensible : un animal sensible et ayant conscience de sa sensibilité, voilà donc tout l'homme pour notre philosophe à ses commencements.

En 1802, l'Institut couronna de lui un mémoire sur l'Habitude, où se

remarque déjà un germe étranger à l'école de la sensation. — Dans ce fait d'expérience que, lorsque nous avons l'habitude d'un acte, *plus* nous sommes portés à le répéter, *moins* nous sentons cette répétition, il remarque une opposition évidente entre l'activité et la sensation. — Mais si tout est sensation, tout nous vient du dehors; rien n'est actif, tout est passif; nous mêmes ne sommes qu'un produit dont les sensations sont les facteurs, comme le proclame de nos jours encore le positivisme. Si vous trouvez dans la nature humaine un seul fait qui manifeste une activité interne, la philosophie qui veut tout expliquer par la sensation ne peut demeurer debout.

Maine de Biran ne voit pas encore toutes ces conséquences et la société idéologique d'Auteuil applaudit à ce premier mémoire; mais trois ans après, en 1805, l'Institut couronne un nouveau travail, dans lequel le philosophe renie les principes du sensualisme et découvre dans la *Décomposition de la pensée* la nécessité d'un moteur interne qui soit le principe de cette activité qu'il ne peut expliquer par le fait tout extérieur et passif de la sensation. Ce moteur interne, ce moi étranger aux sens et aux corps, c'est l'âme immatérielle qui se perçoit elle-même par la conscience, par ce que notre auteur nomme l'*aperception immédiate interne*.

Comme vous le voyez, Messieurs, Maine de Biran a découvert en lui une autre vie. Au-dessus des affections de l'inconscience et de l'instinct qui forment la vie animale, au-dessus de la sensation, à laquelle il réduisait d'abord tout l'homme, il trouve la perception et la réflexion.

Cette seconde vie, c'est proprement la *vie de l'homme*; ce qui la caractérise, ce n'est plus la conscience simple, c'est la conscience de l'effort du moi sur lui-même, c'est l'intelligence, c'est la pensée et la parole, c'est la volonté.

Le philosophe se sent en possession d'une force intérieure et puissante, cette force, c'est lui-même. Son âme, l'âme humaine, est selon le mot de Leibnitz, une force ayant conscience d'elle-même, *vis sui conscia*, et c'est cette force même, cette puissance d'activité rationnelle et morale qui constitue l'essence de l'âme. Descartes avait trop peu dit en écrivant que « toute la nature de notre être n'est que de penser »; Maine de Biran dit mieux : Toute la nature de notre être est de vouloir.

La volonté, la liberté, droits sacrés de la nature humaine et qui constituent toute la personne : c'est par leur vivant témoignage, par leur affirmation intérieure et la voix de la conscience que nous les retrouvons toujours, lorsque les sophismes des systèmes ou des passions tentent d'ébranler en nous cette base de toute morale et de toute philosophie. C'est par elles, par l'affirmation raisonnée de la liberté personnelle que nous pouvons opposer une réfutation invincible aux systèmes contemporains. A ceux qui prétendent avec Condillac tout faire dériver de la sensation, nous disons : « Expliquez-nous, non pas la vie, vous vous sauveriez en invoquant une loi de la nature, la loi de la cellule se développant par une énergie propre, mais la volonté libre, mais la personne, qui ne peuvent résulter ni de la matière, ni des lois, car où il y a loi naturelle, il n'y a plus de liberté. » — C'est à l'analyse savante et profonde de Maine de Biran que nous devons cette connaissance exacte de la personne humaine résidant tout entière dans la volonté.

Le voilà donc en possession de lui-même, de son moi personnel et libre. Ce

moi sera-t-il le terme et le but suprême de cette longue et patiente recherche, de ces méditations silencieuses auxquelles le philosophe demande le mot de l'énigme de sa vie? S'enfermera-t-il dans le monde intérieur de la conscience, ou bien sentira-t-il la fragilité, la contingence de ce moi, jusqu'à présent son unique conquête? Etre relatif, apercevra-t-il parmi ses idées premières cette idée écrasante de l'Absolu et quel objet lui donnera-t-il? Philosophe mortel, fléchira-t-il les genoux devant un être distinct de lui, sa cause et sa fin, Infini et Créateur; ou bien, psychologue orgueilleux, fera-t-il de son moi un Dieu égoïste et solitaire?

Il n'y a pas, Messieurs, il ne peut y avoir de philosophie complète sans une réponse à cette grande question: l'Absolu est-il? et, s'il est, qu'est-il? Y a-t-il un Dieu, et qu'est-ce que Dieu? Et cette question, la première du catéchisme, est la dernière que se pose la philosophie. On pourrait presque dire que c'est la seule question qui s'agite dans tous les systèmes. Ceux mêmes qui la rejettent comme antiscientifique rendent témoignage à son existence rationnelle dans l'esprit humain par leur préoccupation constante « d'exorciser son fantôme ». Se demander donc si Maine de Biran s'est posé cette question, c'est se demander si, après Socrate, Platon, Aristote, Descartes, il a été vraiment philosophe, digne héritier d'un nom illustré par tant de génies.

La philosophie de votre compatriote, Messieurs, tout incomplète que nous l'ait laissée la mort, se préoccupe de cette question et elle y répond. — Mais, de même que c'est le témoignage intérieur de son activité qui l'a appelé à reconnaître en lui un moi libre, une âme immatérielle distincte du corps; de même, c'est en recherchant la règle qu'il doit donner à sa liberté qu'il trouvera Dieu.

Un moment, Maine de Biran a cru découvrir sa loi dans la morale du Stoïcisme; il a cru que « l'art de vivre consiste à placer nos jouissances dans « l'exercice des facultés qui dépendent de nous. » Il s'aperçoit bientôt que c'est là une loi illusoire, que c'est donner la volonté pour règle à elle-même, et que, la prendre pour sa règle, c'est n'en point avoir. Le stoïcisme est une morale d'une superbe diabolique, c'est un égoïsme sublime qui ne peut servir qu'à des âmes au-dessus de la trempe ordinaire, à Caton d'Utique ou à Epictète. Maine de Biran n'est pas de cette famille d'esprits; organisation délicate et frêle, d'une sensibilité malade, sur laquelle influent les moindres variations de l'atmosphère, ressentant jusqu'à la douleur les marques de mésestime ou même de simple indifférence, à chaque page de son Journal se rencontre ce mot, le mot de la vieillesse et de l'enfance, de la jeunesse et de l'âge mûr, le mot de l'humanité: je souffre.

Faible, et, comme le lierre, ayant besoin d'autrui, le philosophe sent sa faiblesse et l'avoue; et, Messieurs, quoiqu'en aient dit Sainte-Beuve, et M. Taine, dans ce sentiment de sa faiblesse je vois sa grandeur, car « c'est être misérable que de le sentir, mais c'est être grand que de sentir qu'on est misérable ».

Maine de Biran est l'homme et je ne lui en veux point, il se sent ce « milieu « entre rien et tout » dont parle Pascal, ce milieu que nous sommes tous. Le philosophe ne peut nier l'infirmité de la nature humaine, son but n'est pas de trouver une assise à l'orgueil, son but, c'est la vérité! Maine de Biran ne peut se suffire seul; il ne peut se créer Dieu, comme Fichte, faire l'absolu de sa personnalité, de cette personnalité qu'il a découverte. Il cherche un point d'appui; il veut passer de la vie de l'homme à la vie de l'esprit, à cette

troisième vie, où la lutte contre l'animalité est terminée, « où l'âme ne fait que sentir d'une manière ineffable, où elle est sans effort, dans l'état le plus « parfait que comporte sa nature. . . , où l'amour, source de toutes les facultés « affectives, se communique à l'âme, et lui vient du dehors, et de plus haut « qu'elle. »

L'infini ne le tourmente point, comme ce Musset, que je citais tout à l'heure, il y voit au contraire son refuge et son soutien. « Je suis plus enclin, depuis « quelques temps, écrit-il en juin 1818 à chercher dans les notions de l'être « absolu, infini, immuable, ce point d'appui fixe qui est devenu le besoin de « mon esprit et de mon âme. — Les croyances religieuses et morales que la « raison ne fait pas, mais qui sont pour elle une base ou des points de départ « nécessaires, se présentent comme mon seul refuge, et je ne trouve de science « vraie que là précisément où je ne voyais autrefois avec les philosophes que « des rêveries et des chimères. »

Le but de l'homme est la vie pleine, la vie entière, la vie sans obscurcissements et sans lutte. Mais cette vie, l'homme ne peut seul l'atteindre; il lui faut le secours divin, cette assistance que le Christianisme offre à ses fidèles sous le nom de grâce. Maine de Biran, dans les dernières années de sa vie, sent le besoin pressant de cette grâce divine, il l'appelle, il l'implore, il touche au seuil du Christianisme, il y entre enfin, car le Médiateur dont il a besoin, il le trouve dans le Christ et c'est la croix de l'Évangile qui ombragera son tombeau.

**

Ainsi, Messieurs, parti du sensualisme, Maine de Biran, par la force seule de sa pensée réfléchie, aboutit à ce mysticisme rationnel et modéré auquel ont abouti tous les vrais penseurs du spiritualisme. Sa gloire est dans la spontanéité, dans la sincérité, dans la progression dialectique et sagace de sa doctrine. Et sa gloire n'est pas seulement dans ses écrits, elle est encore, elle est surtout dans ce grand mouvement spiritualiste qu'il a commencé et qui se continue de nos jours.

Ne l'oublions pas, Messieurs, Maine de Biran, dès 1807, avait remplacé parmi nous à son rang le spiritualisme un moment oublié, bien avant que les Royer-Collard et les Cousin ne le répandissent par l'éclat de leur enseignement. Et depuis, quelle suite glorieuse de disciples! les Jouffroy, les Damiron, les Caro, les Janet, les Ravaisson, toutes les gloires de la Sorbonne et de notre Université, tous le reconnaissent et le proclament leur véritable maître après Descartes. Esprit moins vaste, partant moins systématique, Maine de Biran voit plus juste et s'égarer moins dans les hypothèses aventureuses; il a renouvelé la philosophie cartésienne par une analyse plus exacte, plus complète, plus approfondie des phénomènes intérieurs.

Désormais le spiritualisme est fondé, non sur des hypothèses ou des *a priori*, mais sur un fait scientifique, un fait expérimental et positif, le fait indéniable de la liberté. La personne humaine est libre, dès lors distincte du corps soumis aux lois fatales de la matière. Tout penseur qui nie la spiritualité de l'âme est contraint par l'implacable logique de nier aussi la liberté. Mais tous les sophistes et tous les tyrans de l'univers se ligueraient-ils pour arracher

à l'humanité cette sainte croyance, l'humanité se soulèverait tout entière pour protester et pour affirmer par ses protestations cette liberté qu'on tenterait de lui ravir. La cause de la liberté est indissolublement liée à la cause du spiritualisme. L'avenir est à la liberté, le spiritualisme, c'est l'avenir.

Jeunes élèves,

C'est à vous que je m'adresse en terminant, afin de tirer de cette étude le fruit que nous devons tirer de toutes celles que nous faisons ensemble, un exemple et une leçon. — L'exemple, vous l'avez dans cet homme qui, dès qu'il peut se soustraire aux affaires absorbantes du dehors, descend dans le sanctuaire intérieur de sa pensée pour y découvrir la solution du problème de sa destinée, qui ne se grandit pas, de peur de manquer la vérité qu'il recherche; — la leçon, je la trouve dans sa découverte même.

Si c'est la volonté, la liberté, l'action qui fait que nous sommes nous, que chacun de vous est distinct de ses camarades, souvenez-vous que tant vaudront vos actes volontaires, tant vaudra votre vie.

Nécessité donc pour vous, si vous voulez vivre véritablement, d'agir, de vous élever au-dessus de la sphère sensible, de vivre par l'intelligence et par le cœur; nécessité de régler votre volonté sur une loi, sur cette loi morale que vous connaissez et dont on ne cesse de vous entretenir; la volonté non réglée n'est plus la volonté, mais le caprice. Soyez vos maîtres, commandez-vous, soyez soumis à la loi du bien et n'oubliez jamais que, si vous êtes libres, vous n'êtes pas indépendants. Être créés, vous êtes libres d'accomplir la loi, mais partout et toujours vous dépendez de Dieu.



HISTOIRES FARFELUES

VERSION LATINE

Un élève de sixième traduit *caper genuit*. Le sujet au nominatif, il le connaît, mais il trébuche sur le verbe. Ayant recours à son petit lexique il trouve *genere*: engendrer, mettre au monde; pour les animaux: mettre ses petits bas. Et il traduit victorieusement: *caper genuit* = la chèvre mit ses socquettes.

ADMONESTATION

L'élève X passe en conseil de discipline. M. le Principal lui fait paternellement la morale et tente par émulation de lui donner en exemple l'élève Y, un brillant sujet: « En voilà un dont M. X serait heureux d'être le père. »

« Certainement pas, M. le Principal puisque le père de mon camarade Y est mort l'an dernier. »

Situation financière au 31 décembre 1950

ACTIF

DISPONIBLE

Crédit Commercial de France à Bergerac ..	1.573 »	
C. C. P. 367.52 Limoges	453 »	
Caisse d'Épargne	23.172 »	
Numéraire en caisse	1.598 »	
	26.796 »	

26.796 »

RÉALISABLE

Valeurs mobilières	87.900 »	
----------------------------	----------	--

87.900 »

IMMOBILISÉ

Immeuble	500.000 »	
------------------	-----------	--

500.000 »

614.696 »

PASSIF

Actif au 31 décembre 1949.	613.414 »	
Gain de l'exercice 1950	1.282 »	

614.696 »

614.696 »

COMPTE DE GESTION (année 1950)

RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1949.

20.484 »

2° Revenus ordinaires :

Cotisations	9.100 »	
Bulletins	20.550 »	
Dons.	4.560 »	
Loyer	25.000 »	
Revenus de valeurs et dépôts	4.183 »	
Remboursements et ventes	1.049 »	
	64.442 »	

64.442 »

DÉPENSES

Distribution des prix.	3.500 »	
Entretien du caveau Augiéras	300 »	
Assurances	580 »	
Impôts	8.060 »	
Frais de bureau et divers.	4.510 »	
Bulletin	29.450 »	
Frais en banque	730 »	
Participation à la fête annuelle	5.000 »	
Secours aux camarades	3.000 »	
Fleurs	3.000 »	
	58.130 »	

58.130 »

Disponible au 31 décembre 1950

26.796 »

26.796 »

84.926 »

RÉSULTATS

Excédent de recettes.. .. .		6.312 »
Remboursements et ventes	1.049 »	
Moins-value des titres.	3.981 »	
	<hr/>	
	5.030 »	5.030 »
		<hr/>
		1.282 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

3.500 francs rente 5 0/0 1949.. .. .	58.500 »
5 Obligations province de Santa-Fé 5 0/0 1910.. .. .	29.000 »
1 Obligation à revenu variable chemin de fer de Sao-Paulo à Rio-Grande.	400 »
	<hr/>
	87.900 »



NOTE DU TRÉSORIER

Jean BARTHE remercie les camarades qui ont répondu l'an dernier à son appel. Il espère qu'en 1952 encore, ils ne feront pas attendre leur cotisation qui s'élève à 200 fr. (Cotisation 50 fr., Bulletin 150 fr. = 200 fr.) Il rappelle que les membres titulaires à vie n'ont à payer que le Bulletin (150 fr.) dont le prix n'a pas été compris dans le rachat de leurs cotisations. Il est à peine besoin de souligner que la somme de 150 fr. pour le Bulletin correspond à peine au coût d'un exemplaire de la brochure et à ses frais d'envoi.

L'adresse personnelle du Trésorier est 10, rue de Coulmiers à Bergerac, mais les versements par chèque postal doivent être libellés comme suit:

*Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac,
C/C Postal LIMOGES n° 367-52.*



NOS LAURÉATS EN 1951

Grand Prix d'Honneur de l'Association

Max BOSSAVIT élève de Philosophie.

Prix Georges Augiéras

Jean-Paul ROUSSET élève de 1^{re} Moderne.

ASSOCIATION AMICALE

DU COLLÈGE HENRI

MEMBRES D'HONNEUR

(Art. 3 des statuts)

- M. le général de brigade Ambroise BERNARD.
† M. le général de division BERTHIÉR (1841-1922).
† M. Charles DE BECK (1856-1939), professeur de Droit international.
† M. le contrôleur-général de l'Administration de l'Armée René CARMILLE (1886-1945).
† M. Emile COUNORD (1842-1927), ingénieur.
M. Marcel FLOURET, président de Chambre à la Cour des Comptes, préfet de la Seine de la Libération, gouverneur de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie.
M. le général de division Paul MATTER.
† M. Paul MOUNET (1847-1922), sociétaire de la Comédie-Française.
† M. MOUNET-SULLY (1841-1916), sociétaire-doyen de la Comédie-Française.
M. George PICARD, 41, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°
† M. Elie RABIER (1846-1922), conseiller d'Etat, directeur de l'Enseignement secondaire.

Président Fondateur :

- † M. Paul PETIT (1867-1941), professeur au Collège Henri IV.

Anciens Présidents :

- † M. le docteur André CAYLA (1854-1926), élu le 1^{er} mai 1909.
† M. Albert CLAVEILLE (1865-1921), élu le 7 décembre 1920.

Membres honoraires de droit :

(Art. 3 du règlement intérieur)

- M. Louis PIMONT, sous-préfet de Bergerac.
M. Henri BOYER, maire de Bergerac.
M. René MAURT, principal du Collège Henri IV.

DES ANCIENS ÉLÈVES

IV DE BERGERAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Art. 5 des statuts)

Président :

M. le docteur Pierre ROUSSEAU — 10, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac
(élu le 20 décembre 1930).

Vice-Président :

M. Christian DE MESLON — Planques, commune de Monbazillac.

Secrétaire général :

M. Robert COQ — 103, rue Valette, Bergerac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.

Trésorier :

M. Jean BARTHE — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.

Administrateurs :

MM. Charles BOURZAC — Villa « Bon Accueil », avenue Paul-Painlevé,
Bergerac.

Georges BRASSEM — 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

André DELPÉRIER — 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

Charles FOURNIER — boulevard de l'Entrepôt, Bergerac

Pierre DE MADAILLAN — Château de Perrou, par Gardonne (Dgne).

Pierre PUCHEU — 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.

Albert VÉDRINES — Bouniagues (Dordogne).

Lucien VIDEAU — Quai Salvette, Bergerac.

.N. B. — Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire général et le Trésorier constituent le Bureau proprement dit (art. 5 des Statuts).

Assemblée générale du dimanche 17 décembre 1950

— Au Collège Henri IV, à 10 heures 30, dans la grande salle des jeux établie au premier étage, dans l'ancien dortoir de la rue Lakanal.

— 27 membres sont présents et 65 sont représentés par des pouvoirs réguliers. Il y a donc 92 votants.

— Le Président ouvre la séance, évoque les morts et fait valider l'admission des nouveaux membres.

— Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 décembre 1949 est adopté ainsi que le rapport moral du Secrétaire-général et le rapport financier du Trésorier.

— On procède au renouvellement partiel et statutaire du conseil d'administration. Les quatre membres sortants: Brassem, Coq, Pucheu et Rousseau sont candidats. Jacques Gaillard demande la parole et donne des étrivières pour réclamer le vote à bulletin secret et aussi la démission d'un candidat qui n'est — il le précise — ni Brassem, ni Pucheu, et encore moins le Président Pierre Rousseau. Après une très correcte mise au point de Georges Brassem, des protestations de Pierre de Madaillan et une énergique intervention d'André Delpérier, Coq demande la parole pour annoncer qu'il maintient sa candidature sur les instances du Président, son ami. Les quatre conseillers sortants sont réélus; MM. Brassem Pucheu et Rousseau avec chacun 91 voix et Robert Coq, qui reste Secrétaire-général, avec 88 voix.

— Les convenances s'opposant à remplacer dès cette année Roger Mirabel, membre du Conseil d'administration, récemment décédé, Albert Védrines est d'ores et déjà désigné à l'unanimité pour être élu en 1951 par la prochaine assemblée générale.

— Le Trésorier parle de l'aide financière accordée au Journal des Potaches et Ventenat donne des nouvelles de la « Section Parisienne » toujours vivante.



Délibération du Conseil d'Administration

Le samedi 13 octobre 1951, à 17 heures, n° 25 rue Saint-Esprit.

Présents: Barthe, Bourzac, Brassem, Coq, Delpérier, Pucheu, Rousseau, Védrines et Videau.

Excusé: de Madaillan.

— Le 22° bulletin a paru le 24 novembre 1950 et le texte du 23° bulletin est approuvé.

— Coq rend compte des démarches effectuées pour le maintien des 3 postes d'adjoints d'enseignement au Collège et donne connaissance de la correspondance, reçue, à ce sujet, des protecteurs de l'Association.

— Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1950 qui est jugée satisfaisante.

— On règle l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale et le programme de la fête annuelle du 16 décembre est établi. Brassem et Delpérier sont chargés de l'organisation du banquet.

XXIV° BANQUET du dimanche 17 décembre 1950

A midi, chez le traiteur Lestangt, n° 27 grand'rue. Trente-trois convives.
Nous ne publions que les discours pour lesquels un texte a été écrit.

Discours de l'élève André GAY, de la classe de Philosophie

C'est avec une certaine émotion que je vous adresse tous les remerciements de nos camarades du Collège que nous représentons.

Nous avons été très touchés, mon camarade et moi, par votre invitation, ce geste traditionnel tend une fois de plus à rétablir les liens d'amitié qui unissent aux promotions nouvelles ceux qui ont quitté le Collège.

Chaque année, cette réunion amicale rassemble dans une atmosphère de camaraderie ceux qui ont passé leurs jeunes années dans ce vieux collège

Henri IV et qui se rappellent avec attendrissement leur vie de collégien marquée de souvenirs inoubliables.

Bientôt nous quitterons, nous aussi, les vieilles pierres de notre Collège et nous serons à notre tour des anciens élèves du Collège Henri IV.

A l'heure des examens, votre invitation est pour nous une marque de gratitude et un signe d'encouragement.

Au nom de tous mes camarades de Philo-Math., je porte un toast à tous les membres de l'Association.



Discours du Président, M. le Docteur Pierre ROUSSEAU

On ne saurait accuser l'Association de manquer de diversité dans la préparation de ses banquets. L'an dernier, c'était celui du quarantenaire rayonnant du plus bel éclat, parmi nos compagnes admises enfin pour la première fois, en présence des administrateurs de ce département, avec la présidence effective d'un camarade parvenu aux plus hautes charges de l'Etat.

Voici que votre réunion se déroule aujourd'hui dans la plus stricte intimité, selon la vieille formule, entre condisciples, sous la présidence effec-

tive aussi, mais combien modeste de votre Président.

Cette intimité nous permet d'ailleurs de glorifier la Nature dans ses œuvres. Très benoîtement, surtout quand ces œuvres sont accomodées à notre goût par les mains savantes de notre traiteur M. Lestang, grâces lui soient rendues!

Ceci dit, je veux tout de suite remercier M. le Sous-Préfet, M. le Sénateur-Maire, qui, retenus par leurs obligations dans une autre salle, ont voulu se joindre à nous ce matin pour saluer nos morts glorieux, et ce soir,

s'asseoir à cette table pour vous affirmer leur camaraderie et leur amitié.

Monsieur le Sous-Préfet,

La bienveillance de votre accueil, votre désir de répondre aux sollicitations dont vous êtes l'objet, vos qualités d'administrateur, font rayonner autour de vous un courant de souriante sympathie. Je suis bien sûr que vous êtes heureux de vous retrouver quelques instants dans cette atmosphère de jeunesse, contagieuse même pour les gens d'âge, qui est l'ambiance des réunions d'anciens camarades de collège.

M. le Sénateur-Maire,

Parcourant ces jours ci les couloirs du Collège Henri IV, j'ai été agréablement surpris de pénétrer dans des salles dont l'aspect insolite m'a frappé. Au lieu des vieux murs tout creusés de noms, semés de décorations géométriques et autres dessins d'avant-garde, j'ai admiré des peintures neuves et gaies, donnant une note de rajeunissement au cadre universitaire.

Et quel sera aux jours prochains notre étonnement quand nos vieilles tables sculptées par tant de générations, auront fait place à une ameublement moderne complétant la rénovation de notre établissement secondaire.

Nous savons, M. le Sénateur-Maire, que c'est à votre municipalité et à vous même que nous devons cette amélioration matérielle, prometteuse de beaux lendemains et fondement de la prospérité de notre maison. Les anciens élèves vous assurent de leur reconnaissance pour vos efforts et vous disent très simplement merci.

Et voici, Monsieur le Principal, que je me tourne vers vous. Dans le grand œuvre de la transformation du

Collège vous apportez votre pierre, combien vivante et importante, en veillant à la valeur de l'Enseignement. Cette valeur, nous sommes bien obligés — sentant d'ailleurs la fragilité de ce jugement, de la mesurer aux résultats acquis. Et je veux proclamer ici, sans parler des beaux succès des autres divisions, que vous avez eu en première 19 élèves reçus cette année sur 21, dont 7 mentions.

C'est là un record difficile à dépasser; je suis heureux de le livrer aux Anciens pour qu'ils ajoutent aux miennes leurs vives félicitations, que vous partagerez avec le corps professoral.

Il m'arrive souvent, Messieurs, de me pencher sur le passé et d'essayer de comparer les succès d'autrefois à ceux acquis de nos jours.

Ne croyez pas qu'ils fussent dissemblables.. C'était au cours des années voisines de 1900. Chère époque dont nous ignorions qu'elle serait qualifiée d'heureuse, car nous ne savions pas le plaisir de vivre en un temps de facilité, en un temps que les auteurs de 1950 symbolisent sous le signe des chansons de Delmet et du French Cancan, auquel le Principal négligeait de nous convier. Il trouvait sans doute que la Saint-Charlemagne au théâtre de Bergerac suffisait à nos talents.

Il me souvient qu'en janvier 1897 nous vîmes arriver en Rhétorique un jeune professeur, distingué normalien issu de l'école d'Athènes, dont nous admirions aussitôt le monocle soutenu par un large ruban de soie noire.

Quelles belles leçons de littérature française, quelles belles explications des tragiques grecs et des auteurs latins! Nous étions 28, classe nombreuse entre toutes; au baccalauréat, nous fûmes 3 admissibles, dont un seul reçu à l'oral. Le professeur était M. René Canat, qui de Bergerac monta très vite occuper une chaire à Louis

le Grand. De telles hécatombes rendent certes circonspects dans l'appréciation de résultats qui ne sont pas toujours ceux que nous désirions.

C'est ainsi, Messieurs, que le succès ne répond pas toujours à la haute valeur du corps enseignant. Car il faut en tous les temps des années fastes et d'autres néfastes, selon le jeu imprécis et capricieux des impondérables et selon le cycle habituel des actions humaines.

Mais je veux redire une fois de plus en terminant que par delà les baccalauréats, qu'ils soient le classique et le moderne de 1900, ou encore ceux plus nombreux et variés de 1950, nous demandons à l'université en con-

duisant nos jeunes à l'examen, sanction du cycle parcouru, d'assurer leur formation morale. Nous lui demandons de leur apprendre qu'il n'est de vraie grandeur que dans le travail, de satisfaction profonde que dans l'accomplissement des devoirs imposés par la vie familiale et la vie en société. Certes nos enfants ont le droit de rechercher bien vite la richesse, les honneurs, une existence brillante, le bonheur de vivre, mais ces droits auront toujours pour limites les obligations qu'entraînent ce fait essentiel, qu'ils sont des hommes parmi d'autres hommes.

(Suit un toast dont le texte n'a pas été écrit.)



Discours de M. Louis PIMONT, Sous-Préfet de Bergerac

Il régnait, l'an passé, lors du quarantième anniversaire de votre Association, une telle ambiance de gaieté, de camaraderie, que lorsque M. le Docteur Rousseau, votre aimable et distingué Président, vint m'inviter à assister à votre banquet annuel, j'ai accepté avec un plaisir non dissimulé et un empressement qui l'ont peut être surpris.

Actuellement, pour dire vrai, je regrette que mes obligations m'aient empêché de participer totalement à vos agapes. Je m'en excuse auprès de vous.

Les raisons du plaisir éprouvé, de mon empressement à être parmi vous, sont fort simples: il y a quelques 25 ans que je suis dans l'Administration (comme le temps passe!), aussi vous excuserez, je pense, ma déformation et ma curiosité... qui ne sont que professionnelles! Mais ces deux défauts m'ont permis de trouver et de parcourir avec un bien vif plaisir les bulletins

de votre Association déposés à la Sous-Préfecture par votre secrétaire général.

J'y ai lu des pages admirables et j'ai imaginé sans peine cette magnifique ambiance qui est l'apanage des réunions d'anciens élèves, de la vôtre en particulier.

Tous mes prédécesseurs, en effet, sont venus participer, chaque année, à vos agapes. Membres honoraires de droit (article 3 de votre règlement intérieur), je sais que ce n'était pas seulement un devoir pour eux, c'était également et surtout un honneur, une joie.

Je me trouve exactement dans leur situation aujourd'hui, aussi je suis fier du titre que vous me donnez (je sens que je le mérite si peu!) et de l'honneur que vous me faites. Je vous remercie donc bien sincèrement de la joie que vous me procurez.

Chaque année, vos réunions sont des manifestations du souvenir et de

la fidélité... souvenir du temps passé dans votre vieux Collège, de votre jeunesse, de vos camarades, de vos maîtres... Fidélité aux traditions, aux amitiés, aux camarades que vous n'avez pas encore retrouvés, à ceux que vous ne reverrez plus.

Et ce disant, je pense à vos protecteurs célèbres et à vos aînés illustres, aux Samuel Pozzi, Elie Rabier, Mounet Sully, Albert Claveille.

Mais je pense aussi à celui qui est plus près de nous, à votre ancien Secrétaire général, au Président fondateur de votre Association, à Paul Petit.

Je sais que je ne suis pas qualifié pour faire son éloge, et je ne veux point l'entreprendre. Mais je connais la vénération dont vous l'entouriez tous. La précision de son style, comme sa verve, son esprit, sa bonhomie et sa sagesse, sont étalés à chaque page de vos bulletins.

D'ailleurs, ce n'est point seulement à leur lecture que j'ai fait la connaissance de celui qui vous enseignait le latin par la joie, de celui qui était pour vous plus qu'un maître: un ami. C'est surtout parce que j'ai eu le privilège, étant Secrétaire général de ce département, de fréquenter un de ses élèves qui l'aimait bien et qui me parlait souvent de lui.

C'est aussi parce que depuis bientôt deux ans j'ai le plaisir d'être en relations amicales avec quelques uns d'entre vous. Le hasard des conversations fait qu'il est souvent question de Petit, et en quels termes!

C'est pourquoi je croirais manquer à mon devoir si je ne rendais pas hommage à sa mémoire, si je ne disais pas que cette fête renouvelée chaque année est un peu la sienne!

Aussi bien, ce n'est ni le lieu, ni le moment de se laisser aller à la tristesse.

Comme le disait si justement votre Président en 1933: « C'est aujourd'hui la fête de l'amitié, des amitiés retrouvées, des amitiés nouvelles, issues d'un passé commun: ce Collège où, sur les mêmes bancs nous avons eu nos premières peines et nos premières joies. »

A mon sens, cette fête est également placée sous le signe de la bonne humeur et de la gaieté, et elle l'est d'autant plus facilement, que les vins dorés de vos côteaux qui ont si généreusement coulé dans nos coupes, seraient un merveilleux adjuvant, s'il en était besoin?

Cette fête de l'amitié, des souvenirs, est une fête du Passé, mais sûrement aussi de l'Avenir, de la Jeunesse, de l'Espoir.

Qu'il me soit permis de vous dire enfin, que votre Association est bien vivante. Elle n'a que 41 ans: elle est, par conséquent, en pleine force!

L'an passé, vous aviez tenté une évolution. Vous aviez, en effet, et je vous en félicite, admis les dames. Leurs toilettes, leurs sourires, étaient un véritable enchantement pour les regards.

Certains esprits chagrins ont peut-être trouvé à redire, en proclamant que c'était là une erreur. Je vous engage, pour ma part, à la renouveler et à persévérer dans cette erreur qui avait son agrément.

Messieurs, je bois à vos santés, à celle de vos familles, à votre Association, à son avenir, au Collège Henri IV, à Bergerac, à la France Immortelle, à la République.

L'École Pestalozzienne de Bergerac ⁽¹⁾

par Louis BÉCHOT, un de ses derniers élèves

(Notes et souvenirs communiqués par M. Jacques BÉCHOT, docteur ès-lettres de l'Université de Lille, professeur d'anglais au Collège Henri IV de Bergerac.)

En 1808, le sous-préfet de Bergerac fit venir de Suisse un des collaborateurs de Pestalozzi, alors installé à Berthoud, pour prendre la direction d'une école suivant les méthodes du grand pédagogue déjà célèbre. Le collaborateur désigné fut le vaudois François Barraud. Quand au sous-préfet, ce n'était ni plus ni moins que le philosophe Maine de Biran. Son but, a-t-il assuré ailleurs, était d'extirper l'ignorance dans son district. Cette ignorance existait donc? Un philosophe comme Maine de Biran en trouvera certainement partout, même aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, l'école de Bergerac dirigée d'abord par François Barraud, puis par son fils Louis Barraud, et enfin par le gendre de celui-ci Henri Rabier, se continua jusqu'en 1881. A ce moment, elle se fondit avec le Collège de Bergerac dont la section, appelée Enseignement Spécial, s'accrut d'une centaine d'élèves.

Les méthodes employées aujourd'hui dans l'enseignement primaire, en France et partout, procèdent, plus ou moins, de la méthode de Pestalozzi. Cette méthode n'est pas seulement la meilleure, elle est la seule bonne, ainsi que le déclarait Pestalozzi lui-même, et ainsi que les philosophes, et Maine de Biran en particulier, le reconnaissent.

En quoi consiste cette méthode? Cela est bien difficile à dire en quelques mots. Pestalozzi n'a jamais pu en donner une bien claire et bien précise définition, non plus que ses plus chauds partisans. Je ne puis que renvoyer à l'ouvrage de M. Roger de Guimps ou à celui de M. J. Guillaume (2). Toutefois, je puis bien dire que la méthode visait uniquement à former l'esprit, et non à le bourrer. C'est une méthode naturelle dans l'application de laquelle l'élève a autant de part que le maître.

Et c'est ici que le paradoxe commence. — Qu'avez-vous appris avec M. Pestalozzi? demandait-on à l'un de ses élèves. — Absolument rien, répondait celui-ci. — Et vous, M. Pestalozzi, qu'avez-vous enseigné? — Rien du tout, répondait le bonhomme. Je n'ai pas ouvert un livre depuis trente ou quarante ans, et je défends à mes collaborateurs de lire quoi que ce soit!

Mais il va sans dire que le pédagogue qui se ferait un devoir de ne rien

(1) Voir notre XVIII^e bulletin, 1946, p. 35.

(2) Voir aussi *Revue Pédagogique* du 15 février, 15 avril, 15 juin, et 15 octobre (p. 375) de l'année 1890, Articles de G. COMPAYRE et de M. PAULIET sur l'école pestalozzienne fondée en 1808 par François BARRAUD à Bergerac. (Note de l'auteur.)

enseigner, de ne rien lire, ne serait pas pour cela un disciple et un continuateur de Pestalozzi. Par conséquent, on peut être pestalozzien, sans le savoir, si l'on suit une méthode conforme à la nature. On peut se croire pestalozzien, sans l'être, si on se contente d'imiter superficiellement l'extérieur des procédés de Pestalozzi.

M. Gabriel Compayre sentait vivement cette vérité puisque, dans son article du 15 février 1890 il se montre très curieux de savoir comment était conduite pour ce détail l'école de Bergerac, et M. l'inspecteur Pauliet de même, quand dans son article du 15 avril, il regrette de n'avoir pu pénétrer très profondément dans le régime intérieur de la même école.

Je viens bien tard pour apporter ma petite contribution à la solution de ce mystère. Mais enfin, j'ai été élève de l'école de Bergerac de 1876 à 1881, et je vais essayer de donner une idée de cette école en rassemblant mes souvenirs d'enfant. Je la revois comme si je l'avais quittée hier. Et il me semble bien que cette école ne ressemblait pas tout à fait à celles que j'ai connues depuis. Quant à ce qu'elle contenait encore de pestalozzien, je laisse au lecteur le soin d'en juger.

DISCIPLINE. — Tous les soirs à quatre heures, les élèves externes venaient se ranger dans la cour en silence, par classe, en ligne de colonnes par un.

Le Directeur, M. Henri Rabier, se plaçait face à cette formation militaire, un papier à la main, et les élèves défilaient devant lui avant de prendre la porte. Mais, de temps à autre, d'un geste impérieux et irrésistible, M. Rabier faisait passer derrière lui les élèves qui étaient inscrits sur le papier fatidique. Ceux-là étaient condamnés à la retenue jusqu'à cinq heures.

Nous ne nous doutions pas que nous exécutions ainsi, sans un accroc, un exercice prescrit dans toutes les théories militaires à l'école de bataillon. Nous appréhendions seulement le geste redoutable. Mais quelle joie quand on se retrouvait, libres, dans la rue Candillac!

Ces retenues infligées surtout par les sous-maîtres, pleuvaient sur nous comme grêle. Mais il n'y avait pas de châtiments corporels. Il s'agissait généralement de conjuguer un verbe accompagné d'un sujet et d'un ou plusieurs compléments. Cela formait une formule plus ou moins longue dont le sens et la longueur se rapportaient à la faute commise. Par exemple, si un élève avait joué aux billes, par le procédé que nous connaissions sous le nom de *la poque* ou de *la chandelle*, jeux qui comportaient des enjeux, et, à seize billes pour un sou, se traduisaient par des pertes ou des gains en argent, la formule était : *Je m'exerce au métier de voleur*, ou quelque chose de semblable.

M. Rabier avait une provision de ces formules. Pour abréger, comme notre directeur ne manquait pas d'humour, il les désignait par le nom de l'élève qui les encourait le plus souvent, ou le premier qui l'avait méritée. J'ai souvent entendu menacer les internes d'une « formule Gravière ». Qu'était cette formule? je n'en ai jamais rien su, j'étais externe; mais elle devait être terrible.

Avec cela, on barbouillait pas mal de papier. Nous avions le droit d'employer de vieux cahiers et d'écrire en travers des pages. Ainsi, nous nous exercions à l'économie, en même temps qu'à la grammaire. Pour ma part, je n'ai pas appris la conjugaison autrement.

Or, le procédé de faire des phrases et de les faire répéter par l'élève, est un procédé que Pestalozzi employait dans ses fameuses leçons de langage, qui sont devenues nos « leçons de choses ».

Je reviens à la discipline proprement dite. Il ne faudrait pas croire que la retenue, ou le piquet fussent le moteur de la machine. Toute l'école était maintenue par l'autorité personnelle dont jouissait M. Rabier. Cette autorité était vraiment formidable. S'il lui arrivait d'appeler un élève devant lui, et de le toucher seulement du bout du doigt, l'élève « pissait dans sa culotte », littéralement. Cela m'est arrivé. Mais je l'ai aussi entendu raconter à d'autres.

Il y avait le Tableau d'Honneur dans le parloir avec cette devise : « *A l'école, vouloir c'est pouvoir* », et cela est assez pestalozzien. Il y avait aussi dans la grande classe, tout près du plafond, un tableau intitulé « Mauvais Elèves ». On l'appelait le tableau Noir. Souvent vierge, on y voyait figurer parfois un nom ou deux. Les élèves inscrits devaient effacer eux-mêmes leur nom dès qu'ils s'étaient rachetés; cela ne tardait guère, et il fallait les voir escalader la table pour effectuer la radiation! Dans les admirables instructions de 1890 pour l'enseignement secondaire, ce genre de tableau est formellement interdit. Il est bon de faire jouer le sentiment de l'honneur chez les élèves; mais il faut craindre d'en abuser.

LECTURE. — On enseignait l'épellation au moyen de tableaux comme on en voit aujourd'hui, dans toutes les écoles. Mais on n'enseignait pas en même temps l'écriture, comme le faisait Pestalozzi. Ici, une petite anecdote.

Un certain jour, le vieux M. Louis Barraud (il avait pris sa retraite depuis quinze ans environ) vint nous faire la classe en remplacement d'un maître absent. Nous chantions de bon cœur: *le rab-bin, le rabbin*, etc. et si je me rappelle ce mot, c'est parce que je le lisais sans le comprendre.

A un moment donné, M. Barraud m'allongea un léger coup de sa baguette, en disant: « Ah, ton père était meilleur élève que toi! » Et je suppose que M. Barraud n'avait d'autre raison que de nous faire savoir qu'il avait enseigné à des générations de bergeracois.

Je fus, et je suis encore très fier de ce coup de baguette. Ce M. Barraud, pour se préparer à prendre la direction de l'école de son père, était allé étudier la méthode, pendant six ans, à Yverdon, avec Pestalozzi lui-même. Comme j'ai été pédagogue plus tard, je considère ce coup comme l'application du sabre sur l'épaule, ou l'accolade qui transmet à chaque nouveau chevalier, le baiser de Napoléon.

Nous lisions beaucoup, pendant d'interminables séances. Je ne le regrette point. D'abord des livres en gros caractères, puis des récits moraux et instructifs, mais rien dans le genre des « Francinet » qui ne parurent qu'après la dissolution de l'école.

Le programme comportait des lectures géographiques dans une série intitulée « La France », par Eug. Manuel et Lévy Alvarès. Egalemeut nous lisions *Télémaque*, en entier, et enfin *Simon de Nantua*, ou *le Marchand Forain*, par Laurent de Jussieu.

Il existe, à Versailles, un magasin de librairie à l'enseigne Simon de Nantua. Mais ce n'est pas là qu'il faut aller chercher un exemplaire de cet excellent petit ouvrage devenu introuvable.

RÉCITATION. — Nous apprenions par cœur quelques fables de La Fontaine, mais nous avions entre les mains un recueil complet que la plupart d'entre nous ne manquaient pas de lire. D'ailleurs, M. Rabier avait coutume de citer La Fontaine à toute occasion. Par exemple :

« Rien ne te sert d'être farine
« Hercule veut qu'on se remue. » etc.

allusions que nous comprenions parfaitement.

Nous tenions également un cahier de « Morceaux Choisis » cahier cartonné, à reliure rouge, avec une palme en or. Ces morceaux étaient choisis par M. Rabier lui-même, dictés dans chaque classe, et récités, toutes classes réunies, sous la direction de M. Rabier qui attachait une grande importance à la récitation expressive.

Parmi ces morceaux, beaucoup de Victor Hugo, *Les Soldats de l'an II*, *Pour les Pauvres*, *Les Fantômes*, et quelques poésies de Paul Déroulède qui venaient de paraître, *La Cocarde*, etc. Les élèves les mieux doués les récitaient en public lors des distributions de prix.

CHANT. — Le chant était cultivé à l'institution Rabier d'une manière toute spéciale, et on sait qu'il occupait une place d'honneur dans les établissements de Pestalozzi.

On mettait à part une trentaine d'élèves parmi ceux qui paraissaient doués, et volontaires. Ces élèves avaient droit à un képi bleu orné d'une lyre; mais ce képi était devenu l'uniforme de l'établissement (1).

Je faisais partie de cette phalange d'élite, et nous avions comme professeur le compositeur Paul Pastor, M. Rabier se faisait un devoir d'assister à toutes les leçons, tant pour veiller à la discipline, que pour montrer sa sollicitude pour cette partie de l'instruction.

Nos exécutions des chœurs à trois voix qui faisaient le charme des distributions de prix, et nous gagnâmes une nomination à un concours de musique qui eut lieu dans la ville.

La méthode consistait à solfier les parties jusqu'à ce qu'on les connût par cœur, puis à les vocaliser, et enfin à chanter les paroles. Je me rappelle, entre autres, d'un chœur tiré de la *Dame Blanche*, et un autre de *Philémon et Baucis*.

HISTOIRE. — La méthode de Pestalozzi ne s'applique guère à l'histoire. Nous apprenions l'histoire dans un manuel de M. l'abbé Gauthier. Chaque chapitre était précédé d'un résumé en vers (!). Voici le commencement :

*Pharamond, nous dit-on, le premier de ces rois
Que les Francs et les Gaules mirent sur le pavois...*

J'ai oublié tout le reste.

GÉOGRAPHIE. — Cette partie, au contraire, était la spécialité de Pestalozzi.

(1) Le bon docteur BARRAUD, petit-fils de François BARRAUD, sortait généralement coiffé d'un képi du modèle des lycées: noir, galonné d'or avec une palme. Le « médecin des pauvres » avait été médecin-major. Et quand il allait visiter des bourgeois, il mettait, me confia un camarade, un képi neuf.

Ses élèves étudiaient la topographie des environs de l'école et s'exerçaient à en reproduire le relief au moyen de l'argile. On ne fait pas mieux aujourd'hui.

Mais à l'institution Rabier, je connus les affreux petits bouquins in-18 par MM. Meissas et Michelot. Il n'y avait que des listes de noms, et on apprenait les paragraphes par cœur.

Quelles sont les mers de l'Europe? La mer Blanche, la mer de Kara, etc.

Les principales presqu'îles sont : la Morée, en Grèce, et la Crimée en Russie.

Et comme j'ai appris ces bribes en les entendant réciter par les élèves d'une division plus avancée que la mienne, je dirai comment me frappaient les deux dernières phrases :

La morue engraisse, et le crime enrichit.

Et c'est ainsi que je ne les ai jamais oubliées.

Je dois ajouter, cependant, que dès que les magnifiques manuels de Foncin parurent (vers 1880) ils furent immédiatement adoptés.

GRAMMAIRE. — J'ai encore, tout écorné et déchiré, un exemplaire de la « Grammaire du premier âge, Théorie et Application », de M. P. Poitevin. Il y avait en épigraphe ces vers de Boileau :

*Sans la langue, l'auteur le plus divin.
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.*

Ces vers m'ont toujours frappé. Ils signifiaient, à n'en pas douter, que la « langue » et la « grammaire » ne font qu'un et c'est ainsi que je la comprenais, dès mon « premier âge ». C'est ainsi que la comprennent bien des pédagogues d'aujourd'hui. Cependant, après les travaux de MM. Michel Bréal, Ferdinand Brunot, et d'autres, il est permis d'en douter.

Les exemples de la grammaire Poitevin, comme ceux de la Grammaire des Grammaires de Bescherelle, étaient tirés de la littérature classique. Ceci était un grand bien. Car si les règles et les définitions me sont absolument sorties de la tête, à supposer qu'elles y soient jamais entrées, il m'en reste ces deux vers de Corneille :

*Nous nous levons alors, et tous en même temps,
Poussons contre le ciel mille cris éclatants.*

Mais je ne saurais dire quelle est la « règle » que ces deux vers illustraient. Ils sont très beaux, et susceptibles de frapper même un petit garçon, voilà le point.

Pestalozzi avait essayé assidûment d'appliquer sa méthode à la Grammaire. Il n'y réussit point, et ce n'est pas étonnant. Si la langue et la grammaire ne font qu'un, la grammaire et la méthode naturelle font deux. Cela est incontestable.

J'ai découvert depuis que Poitevin avait été le secrétaire de Chapsal, et ce dernier l'avait accusé d'avoir plagié sa célèbre grammaire. « Plagiaire vous-même », lui avait rétorqué Poitevin dans une brochure de polémique. Et il procède à montrer que la brochure de Chapsal contient au moins 72 fautes dont quelques-unes contre sa propre grammaire. Je n'ai pas vérifié ce point, mais le style de Chapsal est d'une platitude unique. Donc, « Avec la langue, l'auteur le plus célèbre peut être un méchant écrivain. »

ÉCRITURE. — On nous apprenait l'écriture penchée, ou anglaise, (je n'ai jamais trouvé trace de cette écriture en Angleterre où j'ai vécu longtemps, sauf sur les étiquettes de bouteilles de vin, et autres inscriptions semblables). Les Anglais se servent, comme écriture cursive, de l'écriture droite. Cette écriture diffère de la nôtre par ce principe que tout mot doit être écrit sans lever la plume. On ne trouve pas les soudures que nous permettons entre l'i et les lettres rondes comme a, d, o, etc. Ce système est recommandable. Il vise à la rapidité, mais change totalement le caractère de l'écriture.

A chaque distribution de prix, on exposait des modèles d'anglaise, ronde, bâtarde et gothique « peints » sur des feuilles spéciales de couleurs vives avec une encre de couleur appropriée et qui étaient à « faire pâlir des lithographes ».

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — Le directeur de l'institution, M. Henri Rabier était protestant. Cependant, l'institution admettait aussi les catholiques, et ceux-ci se trouvaient vis-à-vis de l'effectif dans la même proportion que dans la ville où les protestants sont naturellement la minorité.

Or Pestalozzi, quoique protestant personnellement, admettait les catholiques dans ses instituts. On s'est donné beaucoup de peine pour savoir à quelle dénomination protestante Pestalozzi était rattaché. Peine perdue. D'aucuns se sont même demandé — et on devine là des esprits étroits et sectaires — si Pestalozzi était seulement chrétien ! A cela d'autres ont répondu que, par sa charité, son dévouement sans limites, sa pauvreté, Pestalozzi montrait un véritable christianisme. Voyons maintenant comment l'instruction religieuse se poursuivait à l'institution Rabier, malgré la dualité des confessions.

Un pasteur venait une fois par semaine donner l'instruction aux élèves protestants. Je ne me rappelle positivement que de M. le pasteur Mordant, mais il est possible que M. Schultz ou M. Labrousse y aient participé. Je suis certain, toutefois, que M. Lemaire, pasteur de l'église libre n'est jamais venu.

Le dimanche, M. Rabier lui-même conduisait les élèves protestants au temple national (libéral). Très petit troupeau, tandis qu'un long ruban d'élèves était conduit par des sous-maîtres à l'église Saint-Jacques.

J'ignore à quelles heures, quels jours, les catholiques recevaient d'un prêtre leurs leçons de catéchisme ; mais les professeurs de l'école étaient chargés de faire réciter celui-ci, sans commentaires, suivant le droit canon, en classe, de sorte que les protestants pouvaient apprendre le catéchisme romain en l'entendant réciter. Et c'est ce que je faisais. J'avais une excellente mémoire, et, le moment venu, j'aurais pu passer l'examen de la première communion aussi bien que les catholiques.

On commençait et on terminait chaque journée par la prière, toutes les classes réunies, protestants comme catholiques. Voici, d'ailleurs, le texte même de la prière du soir : « Nous vous remercions, O grand Dieu, de nous avoir permis de prendre part à ces instructions destinées à nous rendre meilleurs. Protégez toujours, O notre Dieu, notre patrie, nos parents, nos amis, faites que toutes nos actions contribuent à votre gloire et à notre salut. Amen. »

L'emploi de « vous » au lieu de « tu » montre que le rédacteur de cette prière avait le souci de ne pas choquer les catholiques. La formule appropriée de cette prière, au lieu du *Pater* ou de l'*Ave*, démontre son origine protestante. Le fait que l'école n'était pas excommuniée, prouve que la formule de cette

rière avait dû être approuvée à un moment ou à un autre, par l'autorité épiscopale.

Ce texte venait aussi, sans aucun doute, de l'institution de Berthoud. Je n'en veux pour preuve que cette expression; « nous rendre meilleurs ». C'était là le but de Pestalozzi.

Ce texte est touchant. Il a été répété pendant plus de quatre-vingts ans, chaque soir, à l'institution Barraud, et est utilisé encore dans une école française, mais elle se trouve à Londres, 17 Noel Street, W.I.

EXERCICES MILITAIRES. — Il y avait, dans une classe, un ratelier portant une centaine de fusils de bois, très bien travaillés. Certains jours, mais à six heures du matin, un instructeur qualifié (ancien sous-officier) venait nous faire faire l'exercice: maniement des armes, marche sur quatre rangs. Cette dernière qui a été modifiée depuis, était une évolution savante, puisqu'il fallait distinguer les numéros pairs des numéros impairs. Le maniement d'armes me fut très utile au régiment. Nous avions des clairons et quelquefois de fameux tambours dressés également par un instructeur spécial.

Or, les bataillons scolaires ne furent organisés qu'après la chute de l'institution Rabier. Mais notre petit bataillon venait de loin. Pestalozzi opérait dans une contrée souvent remuée par la guerre, et l'institut d'Yverdon connaissait les exercices militaires. Ses élèves formaient une compagnie avec drapeau, tambours, clairons et arsenal. On s'y exerçait au tir à la cible. Le vainqueur recevait, dit-on, une brebis avec son agneau et une petite étable.

BAIGNADES. — L'histoire nous dit que les baignades étaient en honneur dans les diverses institutions que dirigea Pestalozzi. Lui se baignait, et faisait baigner ses élèves dans l'Emme. Barraud se servait de la limpide et pure Dordogne.

D'autres eussent coupé court à tout danger, et supprimé simplement la baignade. Il n'en fut point ainsi à l'institution Barraud. Seulement les baignades, au nombre desquelles j'ai participé, étaient soumises à un règlement minutieux. Il y avait des lièges pour marquer les limites qu'on ne devait pas dépasser. Il y avait le sifflet, et le petit drapeau qui ordonnait aux imprudents la sortie immédiate du bain. Il y avait l'ordre strict de ne pas manger avant la baignade. — Oh, monsieur, disait un élève nommé Beaupuy, je n'ai mangé qu'une prune. — C'est comme si vous en aviez mangé cinquante, répondait M. Rabier, vous resterez ici!

Quelques années plus tard, j'exerçais les fonctions de surveillant général au collège même de Bergerac. On y faisait de la gymnastique, du football. « Vous ne songez pas à organiser aussi des baignades? » demandai-je assez candidement au principal. « Ah, non, par exemple, répondit vivement celui-ci; j'ai assez de responsabilités sans celle-là! »

Au cimetière protestant de Bergerac, il y a un monument funéraire qui marque le caveau de la famille Barraud. Ce monument comporte un bas-relief remarquable: c'est un personnage qui sort des eaux en portant dans ses bras un jeune enfant. Ce bas-relief nous rappelle que le premier Barraud mourut après avoir sauvé un de ses élèves qui se noyait.

PROFESSEURS. — L'école comportait huit classes, d'après M. Pauliet. Je ne me rappelle pas les avoir comptées. Le personnel était assez nombreux. On voyait se succéder des jeunes gens qui, je l'ai su depuis, évitaient ainsi le service militaire, l'établissement ayant été déclaré d'utilité publique. Mais il y avait des professeurs un peu plus permanents. Je me rappelle M. Bossebœuf, le vieux père Véziat et M. Fouignet.

M. Bossebœuf était un instituteur libre, protestant. Un débrouillard qui se fit nommer plus tard économiste du Collège, et qui mourut bibliothécaire de la ville. M. Véziat nous donnait des leçons d'orthographe. Il nous expliquait que nous avions « sous le crâne des tirettes, plus que de cheveux sur la tête » et qu'il s'agissait de placer l'orthographe d'un mot dans chaque tirette. C'est une théorie.

M. Fouignet se donnait beaucoup de peine pour nous expliquer les éléments de la géographie. Un jour, il nous montra une orange et nous expliqua que si le soleil était gros comme cette orange la terre ne paraîtrait pas plus grosse que les petits trous dont l'écorce est parsemée. Cette comparaison fit beaucoup d'effet. Lorsque, en 1881, les élèves de la pension Rabier, au nombre d'une centaine, furent transférés au Collège, dans l'Enseignement Spécial, M. Fouignet y fut nommé professeur de mathématiques. Il nous avoua que ce n'était pas là sa spécialité. Un M. Lanaud fut nommé professeur de 10^e, et prit sa retraite dans ces conditions.

ELÈVES. — A l'école Rabier tout l'enseignement était dispensé pour la rétribution modique de 6 francs par mois. Il n'y a pas lieu vraiment de croire que le pensionnat Rabier fut destiné à la « petite bourgeoisie ». D'abord, sauf deux écoles de Frères de la Doctrine Chrétienne qui avaient seulement une section complètement gratuite, il n'y avait à Bergerac qu'une seule école communale pour 16.000 habitants, et encore cette école était-elle située au faubourg de la Madeleine, au-delà de la Dordogne; et presque hors de la ville. Force était aux habitants d'utiliser la seule école à peu près neutre.

On pouvait reconnaître, d'ailleurs, à la largeur d'esprit des bergeracois, et à une certaine culture commune, qu'ils étaient à peu près tous sortis de l'institution Barraud, les plus riches comme les plus pauvres. J'étais moi-même fils d'un simple étameur, profession considérée comme la plus humble de toutes, et je m'amusais beaucoup de voir que, par délicatesse intéressée, les prospectus étaient adressés à mon père comme « potier d'étain »!

L'école recevait d'ailleurs quinze élèves gratuitement. Sans doute ai-je eu comme condisciples des membres de la vieille aristocratie locale, que je considère comme une très noble aristocratie à tous les points de vue. Mais j'en ai eu d'autres qui n'appartenaient, et n'ont réussi à appartenir à la bourgeoisie, ni de près ni de loin, ni à la haute, ni à la petite. L'école de M. Barraud était vraiment, comme l'école de Pestalozzi, une école populaire.

L'institution Rabier disparut vers 1881, devant le soleil levant de l'instruction laïque et gratuite, mais non sans avoir poursuivi une glorieuse et héroïque carrière.

Louis BÉCHOT 1870-1936

Croix de guerre. Chevalier de la Légion d'Honneur
Ancien directeur de l'Ecole Française de Londres

LA SECTION GIRONDINE

Cette section est très vivante et très florissante. Marcel Bocage a pu organiser le lundi 25 juin, jour de la clôture de la Foire commerciale, une très brillante réunion au restaurant de Paris, 13 allées de Tournny, chez le camarade Desusclade.

Vingt-deux convives: Barthe, Boyer, Bocage, Coq, Desusclade, Dubernard, Dupuy, Faisandier, Forestier, Fourgeaud, Fournier, Gauthier, Jalabert, Jouanel (Y.), Lacroix, Lapaquellerie, Philibert, Prat, Rousseau (P.), Rousseau (M.), Texier et Troupel étaient assis autour d'une table élégante et fleurie.

Comme on le voit, le docteur Pierre Rousseau s'était déplacé. Il a prononcé avant de rentrer à Bergerac le discours suivant:

Vous me verriez désolé, Messieurs, de modifier, par la solennité d'un long discours, le caractère profondément intime de votre fête familiale.

Mais vous m'en voudriez d'autre part, si ce soir, du plus profond de mon cœur, je ne vous disais un très sincère, un affectueux merci.

Merci d'avoir permis au Président de votre société, à vos amis bergérois, de se mêler à la plus aimable des réunions de camarades, montrant ainsi les liens très forts qui les rattachent toujours au berceau de leur jeunesse.

J'ai dit fête familiale, car vous êtes les rameaux de cette grande famille qu'est l'association d'anciens élèves d'un collègue dont montent jusqu'à nos cœurs le flot vivant des souvenirs.

Ce collègue indifférent aux révolutions et aux guerres, ne cesse comme tant d'autres d'essaimer sous le ciel de France, ou les cieux de tropiques lointains des groupes petits et grands, animés par la flamme du souvenir. Quoi d'étonnant que les membres de ces groupes obéissant à cette loi naturelle qui fait que l'homme n'est pas un fils de la solitude, cherchent à se

retrouver et s'unir pour fonder sur un passé commun des amitiés nouvelles, et puiser de nouveaux espoirs et de nouvelles forces dans la musique des choses de l'enfance.

N'est-ce pas ce sentiment qu'a voulu exprimer le poète, quand Cyrano, à l'épisode de la tranchée d'Arras appelle à son secours Bertrandou, vieux fifre, ancien berger, pour réchauffer l'ardeur de ses cadets en leur faisant jouer des vieux airs du pays de Gascogne.

Je compte bien, chers camarades, que nous n'aurons ce soir à repousser d'autre attaque que celle des vins généreux qui nous sont offerts. Ce soir, au surplus, je ne joue d'aucun instrument de musique connu. Et c'est moi qui viens chercher auprès de vous un réconfort et un appui pour conduire autant que cela me sera possible les destinées de l'Association.

Mais voici, chers amis, que je m'interroge: ai-je bien quitté tout à l'heure Bergerac? Voici le même cadre que celui de nos banquets. N'avons-nous pas comme traiteur un condisciple, autour de moi, le bureau même de notre société? Voici notre cher Secré-

taire général Coq, mi bordelais, mi bergeracois, notre trésorier Barthe qui abandonnant ses chiffres et ses additions, ne veut plus chiffrer ici que les notes des bienheureux candidats dont il est l'examineur. Ai-je franchi un fleuve grand frère de notre Dordogne? Oui ou non Bergerac n'est-il pas une

fleur brillante de la banlieue bordelaise!

Non, nous ne sommes pas des étrangers, et, fort de votre accueil si amical, pénétré du sentiment que je suis ici parmi des camarades très chers, je lève mon verre. . .

(Le surplus a été improvisé.)



NÉCROLOGIE

MIRABEL (Roger), décédé à Bergerac le 14 décembre 1950, à l'âge de 60 ans.

MERLE (Aurélien), décédé à Saint-Avit-Sénieur le 13 février 1951, à l'âge de 75 ans.

BRUNET (Edmond), décédé à Bergerac le 30 juillet 1951, à l'âge de 66 ans.

JALABERT (Pierre), décédé à l'Hôpital militaire Martel de Janville, plateau d'Assy (Haute Savoie) le 20 septembre 1951, à l'âge de 49 ans.

BERGERAC
Imprimerie Générale du Sud-Ouest
H. TRILLAUD & C^{ie}

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
